



## Communiqué

Le groupe américain PPG a décidé de fermer brutalement l'entreprise Seigneurie/PPG basée à Genlis avec une fermeture annoncée pour début 2026.

Les négociations du Plan de Sauvegarde de l'Emploi se passent mal car le groupe engage des négociations au minimum légal alors que celui-ci génère des millions d'euros de bénéfices. Précisons que le site de Genlis est très bien placé sur cette question de productivité et coûts. Il génère comme les autres sites des bénéfices en millions d'euros.

Pourquoi ce choix de la direction et cette précipitation dans cette nouvelle séquence de transition de gouvernement qui n'a pas encore officiellement fait connaître ses positions en matière de politique industrielle de même que dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'emploi ?

Faut-il en déduire que le Capital est totalement libre de décider de s'organiser pour garantir et augmenter ses profits en dehors de toutes contraintes et d'où qu'elles viennent. Les collectivités locales, la vie locale, les salarié.es, les commerçants comme l'ensemble du tissu social sont vite oublié.es dans la mise en œuvre de cette politique de l'offre.

Depuis le début de semaine les salarié-es de la Seigneurie/PPG Genlis sont en grève reconductible, avec un piquet de grève jour et nuit pour demander une juste redistribution des richesses générée par leur travail.

La fermeture de ce site est un non-sens économique et le groupe ne donne aucune démonstration valable pour la fermeture de Genlis mis à part plus de rentabilité pour ses actionnaires.

L'Union Départementale CGT de Côte d'Or